**Allocution du Président Edouard Fritch**

 **Lundi 3 août 2020**

Lors de l’escale du navire de croisière « Gauguin » à Bora Bora, une passagère arrivée sur le Territoire le 26 juillet, a effectué son test d’auto-prélèvement le 31 juillet dont le résultat s’est déclaré positif après analyse le 1er août au soir. Dès connaissance de ce résultat le médecin du bord du Paul Gauguin et le capitaine ont été alertés et l’ensemble des passagers placés en quarantaine dans leurs cabines. Le résultat de l’auto-prélèvement a été confirmé par un test RT PCR effectué à bord par un professionnel de santé.

Alors que le bateau voguait vers Rangiroa dans la nuit de samedi à dimanche, il a été immédiatement détourné vers Papeete afin d’extraire le passager atteint de la Covid et de procéder au contrôle de tous les autres passagers et membres d’équipage.

L’enquête du Bureau de Veille Sanitaire (BVS) a débuté dès dimanche matin et s’est poursuivie toute la journée avec les premiers prélèvements sur place des 24 personnes ayant été à son contact direct, élargie ensuite aux touristes à bord. Tous ces prélèvements se sont avérés négatifs.

Les autres 310 passagers, tous des croisiéristes résidents en Polynésie et l’ensemble des membres d’équipage, ont subi les mêmes prélèvements.

**Les résultats viennent tout juste d’être rendus. Je suis rassuré et heureux de vous annoncer que tous les passagers du Paul Gauguin, touristes et membres d’équipage, sont tous négatifs.**

Pour ce qui concerne la personne révélée positive au test, elle a été mise en isolement avec la personne qui partageait sa cabine

Pour les passagers « tous négatifs », leur retour à domicile a débuté ce soir. Ils devront passer 7 jours, en confinement à domicile chez eux.

Les équipes sanitaires ont été extrêmement réactives se mobilisant pour organiser l’ensemble des prélèvements sur le navire dans la journée de dimanche. Je veux saluer le travail de l’institut Malardé.

Que pouvons-nous en conclure ?

Que :

* Le 2 juillet le dernier vol de continuité territoriale (il y en a eu 10) avec à son bord 200 passagers résidents en Polynésie française tous testés négatifs ;
* Sur chaque vol entre 3 et 6 passagers n’ont pas embarqué car leur test était positif ;
* Tous les résidents ont effectué une quarantaine avec test à la sortie
* Un suivi téléphonique quotidien des retours de métropole était assuré

Ce dispositif a fonctionné car, durant 4 mois nous avons pu maitriser la propagation du virus. Je vous rappelle nous n’avons aucun décès à déplorer.

La crise sanitaire du COVID-19 qui sévit toujours à travers le monde a fortement impacté l’économie de la Polynésie française mais aussi la vie de sa population qui doit aujourd’hui s’adapter avec effort à de nouvelles pratiques sociales et sanitaires.

Afin de ne pas paralyser notre économie au-delà du supportable, nous avons décidé d’ouvrir le 15 juillet notre territoire à l’entrée des touristes en provenance de Pays autres que la France.

Face au contexte mondial, la redéfinition et mise en œuvre des conditions de reprise du tourisme international a été au cœur de nos préoccupations. Ce premier cas asymptomatique décelé grâce à son auto-prélèvement montre que nos protocoles ainsi que nos conditions d’entrées sont efficaces.

Ainsi, dans la perspective de la réouverture des frontières, nous avons renforcé nos conditions d’entrée et de séjour de nos voyageurs, tant résidents que non-résidents en créant une plateforme de déclaration sanitaire, ETIS, qui nous permet d’assurer la traçabilité de chaque voyageur durant son séjour en Polynésie. Par ailleurs, nous avons rajouté au dispositif d’auto-prélèvement à 4 jours de leur arrivée. Je le répète c’est ce dispositif qui nous a permis de déceler un cas positif sur le Paul Gauguin.

Pour tenir compte de cette expérience, nous allons renforcer notre dispositif de suivi et de contrôle des passagers en croisière. Au test RT PCR négatif obligatoire avant l’embarquement dans l’avion, nous ajouterons un test avant l’embarquement sur le navire, suivi d’un auto-test, tel que prévu dans notre protocole actuel. Nous allons placer sur nos bateaux de croisière des auto-tests.

Vous voyez que les procédures de contrôle n’ont pas varié depuis le début de la circulation du virus. Cependant, elles évoluent en fonction de la connaissance et du comportement du virus.

Nous allons également procéder à des contrôles aléatoires à l’arrivée des vols internationaux par des médecins inspecteurs, des tests des passagers qui doivent impérativement être des RT PCR négatifs prélevés par des professionnels.

Je tiens à souligner l’implication des professionnels du tourisme et la grande rigueur des protocoles sanitaires mis en oeuvre à bord du navire le « Paul Gauguin » par la société du Ponant. Je veux aussi souligner, suite aux témoignages que j’ai pu recevoir de quelques passagers embarqués, le professionnalisme des membres d’équipage du Paul Gauguin. Ceci a contribué à la sérénité et à la confiance des passagers.

Ceci démontre, en outre, la bonne préparation des équipages à assurer les croisières en cette période sanitaire toute particulière.

Je vous rappelle également l’importance des gestes barrières, port du masque en public et en milieu fermé, distanciation de 1 mètre et lavage des mains, seules mesures efficaces pour se protéger du virus.

L’équilibre est difficile à organiser, car protéger la population du virus est aussi important que la préservation de l’emploi.

Mon rôle en qualité de Président du Pays se situe dans cette protection que je ne sacrifierai pas.